

## Actualités

Avant comme après les élections, la CGT s'opposera aux reculs sociaux et construira, avec les travailleuses et les travailleurs, les luttes nécessaires à la défense de leurs intérêts.

D'ores et déjà, pour nos salaires, nos retraites et nos emplois, la CGT appelle l'ensemble des salariés et des organisations syndicales à faire du 1er mai 2022 :

- Une journée de mobilisation unitaire exceptionnelle pour porter ces revendications,
- Une journée de rassemblement pour les droits des travailleuses et des travailleurs, le progrès social, la liberté, l'égalité, la justice, la fraternité, la paix, la démocratie et la solidarité internationale.

+info :

- Notre déclaration

## Ordre du jour

- 1 Situation internationale, impact(s) GRDF  
*Intervention Mme Poirier Dietz, DG*
- 2 Covid-19 : suivi crise sanitaire
- 3 Prévention travaux en hauteur
- 4 Plan de vigilance GRDF 2022
- 5 Projet de changement de gaz

### 1 Situation internationale, impact(s) GRDF (pour information)

Les élus du CSE-C ont souhaité savoir comment GRDF allait réagir face aux problématiques d'approvisionnement de gaz liées au conflit en Ukraine.

La directrice nous a exposé les différentes stratégies qui pourraient être mises en place si nous devons faire face à une pénurie d'approvisionnement de gaz. Elle a également évoqué les possibilités de délestage des clients professionnels. Nombre de ces éléments étaient déjà connus après différentes interventions dans la presse. C'est pourquoi les élus CGT ont demandé des éléments plus précis sur l'entreprise elle-même.



Nous avons insisté sur les opportunités que GRDF doit rechercher dans un contexte de mise en place de la RE2020 et de mise à mal de l'image du gaz. Nous avons souligné la nécessité de mettre en œuvre des actions significatives pour valoriser le Gaz dans le mix énergétique et la place incontournable qu'il doit avoir dans le monde de l'énergie de demain. Il faudra développer le bio méthane et les gaz de synthèse dans notre réseau du futur. Nous avons appuyé nos propos sur la dynamique et le soutien qui doivent être significatifs dans certains domaines. C'est le cas par exemple de la Recherche et du Développement dont le budget devra être augmenté afin d'aider au développement de nouvelles technologies. Le meilleur exemple est la PAC Hybride. Il faudra qu'elle gagne sa place pour être reconnue dans l'habitat individuel et collectif. Elle devra progresser en termes de coût de fabrication et de performance afin d'augmenter sa compétitivité face à une PAC Elec qui bénéficie en plus de meilleurs subventionnements de l'État.

### 2 Covid-19 : suivi crise sanitaire (pour information)

Nous avons insisté pour maintenir ce point après avoir constaté un décalage entre les chiffres nationaux qui présentaient une tendance baissière et ceux de GRDF dont la hausse est significative. La priorité doit être le maintien des mesures barrières, de l'aération des locaux et des gestes simples dont la communication et l'application doivent perdurer dans l'entreprise. C'est d'autant plus vrai que la période de congés suivie des rentrées scolaires par zone pourraient favoriser une reprise de l'épidémie.



### 3 - Prévention travaux en hauteur *(pour avis)*

Lors du précédent CSEC du mois de mars, beaucoup de questions restaient sans réponse de la direction. Depuis la dernière séance, une autre commission CSSCT-C s'est tenue afin de tenter d'approfondir les carences du dossier.

Après avoir longuement débattu, la direction a admis qu'une partie des situations n'était pas traitée. Souvent les agents se trouvent confrontés aux risques des travaux en hauteur sans pouvoir les reporter faute de disponibilité du client. Cela génère également un manque de crédibilité de l'entreprise sur l'adaptation des situations aux risques rencontrés.

La Direction considérant que les travaux longs sont pris en compte quand ils dépassent la demi-journée, il a fallu batailler pour que ses représentants finissent par admettre qu'il est difficile de travailler les bras en l'air sur un escabeau toute une demi-journée, sans vouloir considérer que c'était bien une phase de travail.

Après de nombreux débats, la direction a accepté la proposition de la délégation CGT de mettre en place un groupe de travail. Celui-ci va pouvoir travailler sur la mise en place d'outils ou l'identification d'ouvrages qui doivent être reconnus comme des installations entrant dans le cadre des travaux

en hauteur. Outre la situation physique du compteur, il faudra définir les activités qui nous amèneront à devoir utiliser un matériel spécifique en fonction de l'identification et la situation de l'ouvrage.

GOTAM est un outil en cours de développement qui permettra, à sa mise en place en 2025, d'identifier chaque situation à risque qui nécessiterait en amont :

- une préparation spécifique,
- une adaptation du temps d'intervention,
- les risques à tracer,
- le nombre d'agent à programmer sur l'intervention.
- etc.

La délégation CGT a émis un avis défavorable sur ce sujet puisque nous ne pouvons pas préjuger des éventuelles avancées que nous pourrions obtenir du groupe de travail. Rappelons que le but de ce dernier est bien la protection des agents dans le cadre des travaux en hauteur.

#### Recueil de l'avis :

**Positif :** 8 CFE-CGC

**Négatif :** 13 CGT - 2 FO - 2 CFDT

### 4 - Plan de vigilance GRDF 2022 *(pour information)*

Pour rappel, le devoir pour une entreprise d'établir un plan de vigilance est issu d'une lutte menée par plusieurs ONG et organisations syndicales. Il permet d'identifier et prévenir les risques d'atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, issus de ses activités, de celles de ses sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels elle entretient une relation commerciale établie.



Outre l'absence de dialogue social sur le sujet, la direction présente une fois de plus un plan de vigilance plus que succinct. Cela démontre le peu d'intérêt que GRDF accorde aux personnes. Nous pouvons rappeler ici l'amende de 250000 € infligée à GRDF pour retard de paiement de ses fournisseurs sur Ile de France (<https://urlz.fr/i75q>).

Vos élus CGT déplorent le manque de transparence sur ce sujet, pourtant d'une importance cruciale, et demandent à la direction de le prendre bien plus au sérieux. Elle doit fournir des données beaucoup plus exhaustives tant sur la nature des risques encourus par les salariés que sur la confidentialité vis-à-vis des lanceurs d'alerte.

Nous avons interpellé la direction sur les dérives que les agents commencent à nous faire remonter sur des alertes aux déontologues qui n'aboutissent pas. Nous trouvons problématique que les agents émettent des doutes sur l'aboutissement de leurs signalements. Nous attendons de la direction qu'elle y porte une grande attention. A défaut, et faute d'autre solution, nous serions contraints de lancer une démarche auprès de la déontologue du groupe Engie.

### 5 - Projet de changement de gaz *(pour information)*

Ce point a été reporté au prochain CSEC.

Prochain CSE Central : jeudi 19 mai 2022



csec-grdf.fnme-cgt.fr



@CseCCGTGRDF



@CseCCGTGRDF

**1er Mai**

**2022**

**Agissons pour les  
salaires, l'emploi et la  
paix dans le monde**

